

JANVIER 2021

Numéro
19

BEAUGENCY

Ma

MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA VILLE DE BEAUGENCY

AIRES DE JEUX :
LA MAIRIE
VOUS CONSULTE

DÉCHETS :
VOTRE BAC JAUNE ÉVOLUE

HISTOIRE :
IL Y A 150 ANS,
BEAUGENCY EN GUERRE

CULTURE :
UN LONG MÉTRAGE
SUR NOTRE VILLE

CHÂTEAU DE BEAUGENCY :

DÉCOUVREZ LE PROJET

DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

RETOUR EN *images*



11 novembre : la cérémonie commémorative était organisée en format restreint en raison de la crise sanitaire.



19 novembre : la Ville de Beaugency a participé au Duoday. Des personnes handicapées en recherche d'emploi étaient accueillies en binôme dans différents services municipaux.



27 et 28 novembre : les élus se sont mobilisés pour la collecte au profit de la Banque alimentaire.



18 décembre : les membres du Rotary Club Orléans Ouest ont remis des colis de Noël à destination des balgentiens en situation de grande précarité. Les colis ont été distribués aux bénéficiaires par les élus et les travailleurs sociaux de la commune.



2 et 19 décembre : après 20 ans d'absence, la descente du clocher Saint-Firmin en rappel par l'Etoile Balgentienne section Montagne était de retour au profit du Téléthon.

ÉDITO



Chères Balgentiennes Chers Balgentiens,

Cette année 2020, que nous quittons sans regrets, nous aura marqués à plus d'un titre tant elle a bouleversé nos habitudes de vie.

Je sais combien la situation actuelle est difficile pour bon nombre d'entre vous, j'en ai le témoignage régulier. Les élus qui vous représentent ne sont eux-mêmes épargnés ni par la maladie, ni par les difficultés. Je veux leur rendre hommage et vous assurer que vous avez à votre service une équipe active sur le terrain et un personnel municipal dévoué et motivé. Nous traversons cette période ensemble en cherchant au quotidien les bonnes décisions. Avec vous, citoyens de Beaugency, nous faisons face ensemble et c'est ainsi que nous sortirons bientôt, je l'espère, de cette crise pour retrouver la quiétude de jours plus paisibles, et cette liberté qui nous manque.

Cette liberté est entravée par les indispensables mesures sanitaires qu'a dû prendre le gouvernement. Nous devons rester tous vigilants, mais nous avons aussi tous hâte de retrouver nos restaurants, nos cafés, d'aller au théâtre, au cinéma, de circuler à nouveau sans contraintes.

Dans cette période compliquée, il y a néanmoins des signes d'espérance. Le marché immobilier frémit à nouveau sur notre commune. De nouveaux balgentiens s'installent et cela démontre que nous sommes et restons une ville attractive grâce à nos commerces et nos services que nous devons soutenir d'autant plus fortement dans cette période. Les derniers chiffres de l'INSEE montrent que la baisse de population semble s'arrêter. Cette dynamique démographique et commerciale doit être soutenue et développée, c'est pourquoi nous sommes partie prenante dans une opération de revitalisation du territoire portée par la communauté de commune dont un volet concernera le renouvellement urbain et la redynamisation du centre-ville.

De nouveaux commerces ouvrent, et il faut saluer l'esprit d'entreprendre de ces nouveaux acteurs économiques, je vous incite à les découvrir. Le château de Beaugency va rouvrir au printemps prochain: c'est l'assurance d'un point d'ancrage fort pour le tourisme, mais aussi pour la culture. Vous avez pu voir une facette du savoir-faire des nouveaux propriétaires avec l'illumination de la mairie pendant les fêtes. Ce sera un atout pour notre ville.

Enfin, cette crise aura permis de constater que la solidarité n'est pas un vain mot à Beaugency : notre secteur associatif fort et puissant a été innovant et motivé pour maintenir le lien social indispensable au mieux vivre ensemble.

La confiance est le plus court chemin vers le bonheur. Ayons confiance en l'avenir !

A l'aube de cette année 2021, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter simplement le meilleur pour vous et ceux que vous aimez.

Jacques MESAS
Maire de Beaugency

SOMMAIRE

ÉDITO.....	p. 3
TOURISME	p. 4
ÉCONOMIE	p. 6
CITOYENNETÉ	p. 10
CADRE DE VIE.....	p. 12
ÉDUCATION	p. 16
SOLIDARITÉ	p. 18
HISTOIRE	p. 20
CULTURE	p. 22
INFORMATIONS GÉNÉRALES	p. 26
TRIBUNES	p. 27

BEAUGENCY MAG' :

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE BEAUGENCY

Mairie : 20, rue du Change 45190 Beaugency

Tirage : 4 500 exemplaires / Numéro 19

Distribution : Février 2021

Directeur de la publication : Jacques MESAS

Conception : Service communication de la Ville de Beaugency

Impression : Imprimerie Lebugle - Beaugency

Crédits photo couverture: Jérémie Bellot

LE CHÂTEAU DE BEAUGENCY EN PLEINE MÉTAMORPHOSE

Situé au cœur de notre cité médiévale, le château avait fermé ses portes en 2018. Il a été racheté et sa réouverture est prévue au printemps prochain. C'est un atout important pour le tourisme local et la municipalité accompagne les nouveaux propriétaires pour ce projet.

Exit les chevaliers en armure, le château de Beaugency vient d'être téléporté au XXI^e siècle et va devenir un lieu dédié aux arts numériques et technologiques.

Un musée de 1500 m²

Le cœur du projet des nouveaux propriétaires, Jérémie Bellot et Anne-Sophie Acomat, est la création d'un musée de 1500 m² exploitant les différentes pièces du château. On y trouvera plusieurs œuvres réalisées par le collectif artistique



AV Exciters et des expositions temporaires. Des spectacles projetés à 360° emmèneront le public dans une expérience immersive unique. Pour l'une de leurs créations, les artistes se sont inspirés de Jacques Charles, le physicien de l'époque des Lumières, né à Beaugency et qui fut



un des précurseurs du vol en ballon. Les thèmes des salles seront renouvelés régulièrement afin de donner envie aux visiteurs de revenir.

Lieu de détente et de création

Le rez-de-chaussée accueillera une boutique, un salon de thé et des aménagements pour rendre le lieu accueillant aux familles et aux cyclistes.

Un espace sera aménagé pour héberger des résidences d'artistes et des formations. Le couple de propriétaires souhaite transmettre son art. Il proposera ainsi à de jeunes artistes un écrin pour la conception, la production et la diffusion

de leurs créations. Une association sera aussi créée pour réaliser des projets en commun avec les associations locales ou des établissements scolaires, par exemple pour faire découvrir la création numérique aux plus jeunes.

Pour vivre l'expérience inédite de dormir dans une œuvre d'art, deux grandes chambres d'hôtes seront ouvertes à la réservation. Les artistes ont déjà réalisé cette performance pour plusieurs hôtels et nul doute que l'idée attise la curiosité de nombreux touristes.

Un spectacle nocturne

La cour du château sera rythmée de spectacles, concerts et performances tout au long de l'année. Un mapping vidéo sur les façades sera présenté, à la nuit tombée, pendant la saison touristique.

Enfin, la Place Dunois va être entièrement réaménagée dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et le Château. Libérée des voitures, elle sera végétalisée et deviendra un lieu d'exposition à part entière accessible toute l'année aux balgentiens. Elle pourra désormais accueillir des manifestations culturelles et offrira une vision nouvelle du château et de la Tour César.

RENCONTRE | LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Anne-Sophie Acomat et Jérémie Bellot ont 33 ans. Tous deux architectes de formation, ils prennent en main l'avenir du Château de Beaugency et ont décidé de s'y installer avec leurs deux enfants.



Durant ses études, Jérémie a développé une pratique artistique autour de la lumière et de l'architecture. Utilisant le mapping vidéo, technique consistant à jouer avec les formes architecturales d'un bâtiment par l'image et le son, il crée des œuvres dynamiques et émouvantes. Sa création « Particules poétiques » a été projetée en décembre sur la façade de l'Hôtel de ville.

À la fin de ses études, Jérémie fonde le collectif d'artistes AV Exciters et décide de se lancer à temps plein dans la création artistique. Après sa formation, sa compagne Anne-Sophie se dirige quant à elle vers l'assistance aux maîtres d'ouvrage pour la restauration de monuments historiques. Elle est donc très à l'aise pour piloter la poursuite de la restauration du Château de Beaugency. En 2017, elle a rejoint Jérémie pour se consacrer entièrement à la société qu'ils ont créée ensemble.

Monuments historiques et arts numériques

Ils réalisent des spectacles et œuvres d'arts qui font dialoguer nouvelles technologies et patrimoine architectural. Ils métamorphosent cathédrales et monuments historiques en France et à l'étranger et créent des œuvres immersives pour des festivals, des lieux culturels et même des hôtels.

Installés à Strasbourg, ils y ont créé Les Ateliers éclairés, un tiers lieu dans lequel collaborent artistes, créatifs et artisans. Depuis deux ans, ils cherchaient un nouvel endroit pour accueillir les œuvres de leur collectif, d'artistes internationaux et imaginer de nouvelles installations. Ils ont visité plusieurs lieux en France mais « le château de Beaugency cohabitait toutes les cases. Il était proche de Paris, du train et de l'autoroute pour nos déplacements professionnels. Et nous cherchions un lieu situé en cœur de ville » expliquent-ils. Le château de Beaugency présentait en outre une taille adaptée à leur projet et bénéficie des nombreux touristes de la Loire à Vélo.

Habiter le château

Les jeunes propriétaires ont emménagé à l'été 2020. Ils mènent actuellement des études pour restaurer une aile de l'ancien dépôt de mendicité pour y aménager un appartement qu'ils occuperont avec leurs deux filles âgées de 2 et 5 ans. Depuis quelques mois, ils déploient déjà leurs installations artistiques dans les différentes salles du Château.



OFFICE DE TOURISME: UNE BORNE INTERACTIVE INSTALLÉE

Fin novembre, la façade de l'Office de Tourisme a été équipée d'une borne tactile. À destination des touristes et des habitants, elle permet d'accéder de façon autonome à de nombreuses informations touristiques et pratiques. Elle présente aussi des informations sur la Communauté de Communes, les numéros d'urgence et les événements culturels.

Des bornes similaires ont été installées à Cléry-Saint-André, Meung Sur Loire et Ouzouer-le-Marché dans le cadre de la politique de développement touristique de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire. Cet investissement de 30 466 € HT a été financé par la Communauté de Communes et l'État.



RECONFINEMENT : LA VILLE SOUTIENT À NOUVEAU LES COMMERCE FERMÉS

Suite à la nouvelle fermeture de nombreux commerces, la municipalité de Beaugency a mis en place plusieurs actions.

Dès les premiers jours du reconfinement, l'adjoint au Développement économique, Hervé Spaletta, a aidé les commerçants fermés à s'organiser pour mettre en place la vente en ligne à emporter (click-and-collect) et la livraison. Une initiative menée conjointement avec la communauté de communes. Des autocollants ont été distribués pour signaler les établissements qui continuaient leur activité en ligne.



Des bons d'achat solidaires

En décembre, la ville a souhaité encourager une reprise rapide d'activité en incitant les balgentiens à réaliser leurs achats de Noël dans les commerces du centre-ville, la municipalité a lancé l'opération Beaugency double la mise. Environ 500 foyers balgentiens ont joué le jeu d'acheter un bon d'achat solidaire valable dans la trentaine de commerces participants. La Ville de Beaugency a débloqué une enveloppe exceptionnelle de 10 000 euros pour financer cette action.

Enfin, pour animer le centre-ville, deux marchés artisanaux à la journée ont eu



lieu les 12 et 19 décembre et des chalets ont été mis à disposition de plusieurs commerçants et du Téléthon pendant deux semaines afin de leur permettre d'être présents sur le marché.

Pendant toute la crise sanitaire, le soutien aux entreprises locales demeure une priorité de la municipalité.

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI AURONT LIEU LE 18 MARS 2021

Dans le bâtiment, l'artisanat, l'industrie, la logistique ou la restauration, il y a des postes à pourvoir dans notre territoire.

Cet évènement est organisé à tour de rôle par la Ville de Beaugency et celle de Meung-sur-Loire pour faire connaître les entreprises locales qui recrutent.

Cette année, compte tenu des règles sanitaires, ce salon se tiendra au complexe Alain Jarsaillon (Hauts de Lutz). Une soixantaine d'entreprises qui recrutent sont attendues. Pôle Emploi et de nombreux autres acteurs de l'emploi et de la formation seront aussi présents sur ce salon.

Les Rendez-vous de l'emploi sont aussi ouverts aux jeunes en quête d'information sur leur avenir professionnel. Plusieurs centres de formation des apprentis (Paysage, Bâtiment, Industrie) seront présents avec des essais grandeur nature à destination des collégiens et lycéens voulant s'orienter.

Cette année, l'accent sera mis sur la création d'entreprises. Des porteurs de projets récemment installés viendront partager leur expérience.



ZOOM SUR | LE CENTRE COMMERCIAL DES HAUTS DE LUTZ 🔍

A quelques minutes à pied du cœur de ville, le petit centre commercial des Hauts de Lutz anime et crée du lien dans le quartier. Trois commerçantes implantées de longue date y ont un savoir faire reconnu. Nous vous faisons (re)découvrir Sandrine, Gislaine et Emmanuelle, solidaires et unies.



🔍 INSTITUT BIEN ETRE ET BEAUTE 02.38.55.53.33

A quelques minutes à pied du cœur de ville, cette esthéticienne, au regard tendre et à la douce voix se consacre pleinement à sa clientèle, lui offrant des prestations de qualité dans une ambiance confortable et « cocooning ».

Privilégiant le rapport humain, Sandrine propose épilations, soins visage et corps, manucure, UV et maquillage, elle vous invite à pousser la porte de son institut pour découvrir une toute nouvelle gamme de produits 100% naturels de fabrication française !

i **Mardi au vendredi 9h-12h / 14h-19h**
Samedi 9h-17h



🔍 GIS'RETOUCHES 02.38.46.47.07

Depuis 22 ans, Gislaine a installé sa boutique aux Hauts de Lutz. Elle propose diverses prestations en matière de retouches et autres travaux : couture sur mesure, réparation, ourlets de rideaux et double-rideaux... Après la fermeture de l'usine de confection dans laquelle elle travaillait, Gislaine, retoucheuse de formation, avait décidé de créer son affaire. Elle a gagné, par la qualité de son travail, la confiance et la fidélité de ses clients, qu'ils soient des particuliers ou des professionnels.

Mardi au vendredi
i **9h-12h / 14h30-19h**
Samedi 9h-12h / 14h30-17h



🔍 SYSTEM COIFF' 02.38.44.96.96

Emmanuelle avait seulement 23 ans quand, jeune diplômée en coiffure, elle racheta seule le salon de coiffure des Hauts de Lutz. Depuis 15 ans maintenant, elle aime prendre soin de sa fidèle clientèle dans une ambiance qu'elle veut « cocooning » et conviviale.

Elle aime en effet offrir des conseils personnalisés à ses clients et apprécie le lien de proximité créé au fil des visites. Attachée à la satisfaction de ses habitués, elle privilégie la qualité de ses produits et de ses prestations, et a à cœur de respecter l'horaire des rendez-vous. Emmanuelle aime enseigner et transmettre son savoir-faire, c'est pourquoi elle accepte volontiers d'encadrer les apprentis en coiffure. Jeunes coiffeurs en herbe, envoyez votre CV !

Mardi 9h-12h et 14h -18h
Mercredi 9h-11h45 et 14h-18h30
i **Jeudi et vendredi 9h-12h et 14h-19h**
Samedi 9h-17h

VOS NOUVEAUX COMMERCES BALGENTIENS

LE GRATINÉ

09.50.48.91.62



Le restaurant Le Gratiné a ouvert ses portes en juin 2020.

C'est une affaire de famille. Jaouad et Abderrhaim sont cousins. L'un est balgentien et tous deux sont passionnés de cuisine. Ils ont décidé de se lancer dans l'aventure

de la restauration rapide en abandonnant leurs emplois dans le transport. A deux pas du centre-ville, ils proposent à leur clientèle déjà bien établie la vente de pizzas, sandwiches, burgers et autres tacos gratinés, la spécialité de la maison.

Le restaurant est actuellement fermé en raison de la crise sanitaire mais la vente à emporter est proposée.



Livraison jusqu'à 23h dans un rayon de 15km autour de Beaugency

Horaires normaux

2 bis rue des relais

CARTHAGE

02.19.05.67.74



Baptisé Carthage, en référence à une ancienne ville romaine au nord-est de Tunis, ce restaurant a ouvert le 12 septembre. A sa tête, Raouf, 56 ans, un amoureux de la cuisine tunisienne. Après avoir longtemps travaillé dans la sûreté aéroportuaire,

il souhaitait ouvrir son premier restaurant et enfin vivre de sa passion. Il souhaitait bénéficier d'un cadre de vie agréable pour sa famille et a été attiré par la tranquillité et le bon vivre de notre ville. L'établissement propose des spécialités issues de la cuisine traditionnelle tunisienne et, en cette période de crise sanitaire, Raouf poursuit son activité grâce au click & collect. N'hésitez pas à vous laisser tenter.



Tous les jours sauf le lundi

12h-14h30/18h-22h

28 rue du Martroi

SOUPÇON DE MAGIE



En décembre dernier, Nathalie Lopez et Virginie Chesne ont ouvert leur boutique Soupçon de magie sur la place Saint-Firmin. Elles y proposent la vente de pierres aux vertus thérapeutiques et de bijoux-soins faits main par Virginie elle-même. Mais surtout, ces deux thérapeutes procurent des soins et accompagnements pour le bien-être de leurs clients. Nathalie, spécialisée en magnétisme curatif, s'attache aux douleurs chroniques et articulaires et autres problèmes dermatologiques ou émotionnels. Virginie privilégie les soins énergétiques pour réduire le stress et la fatigue ou pour faciliter la libération émotionnelle.

Pour établir leur commerce, les deux entrepreneuses ont pu bénéficier de l'aide au loyer de la ville. Après seulement quelques semaines de travaux, elles débutaient leur activité. Très heureuses de l'accueil qu'elles ont reçu à Beaugency, elles ont déjà des idées pour faire évoluer leur activité. Elles envisagent notamment la mise en place d'ateliers d'initiation à l'énergétique.

Ouvert les mardi et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 10h à 12h30 et 15h à 18h.
5 place St Firmin
f Soupçon de Magie

Les soins sont dispensés sur rendez-vous, du lundi au samedi, lorsque la boutique est fermée
Nathalie LOPEZ :
06.18.74.48.57
Virginie CHESNE :
06.66.50.19.86

DEUX NOUVELLES AGRICULTRICES À BEAUGENCY

La municipalité veut encourager le développement d'une agriculture de proximité sur notre commune. Deux premiers projets vont aboutir dans les prochains mois qui proposeront leur production en circuit court.

Dans une ancienne ferme du Val de Beaugency, Elisa Grémeret a commencé ses premières plantations. Habitante Lailly-en-Val, cette employée de crèche de 30 ans souhaitait donner un tournant à sa vie et se rapprocher de la nature.

Tisanes et aromates

Elle cultivait et séchait déjà des herbes à tisanes dans son jardin et a décidé d'en faire son métier. Après sa formation auprès de la Chambre d'agriculture, elle s'installe actuellement sur une première parcelle de 3000 m². Une fois le tunnel installé et le forage d'irrigation réalisés, elle pourra cultiver un hectare et demi.

Sur son exploitation, Elisa produira

des herbes aromatiques, des plantes médicinales, des herbes à tisane, vendues ensachées ou en vrac, des sirops et des petits fruits. Le tout certifié bio. Elle élèvera aussi des plants d'aromates pour les jardiniers. Elle est déjà en contact avec des AMAP et commerces de produits locaux ou biologiques. Une partie sera aussi vendue en salons de thé. Elle proposera plus tard la vente à la ferme et des activités pédagogiques pour les familles.

Des moutons en écopâturage

Après un brevet professionnel obtenu au lycée agricole de Vendôme, Laetitia Paihers finalise actuellement sa spécialisation ovine dans les Vosges. A 35 ans, cette balgentienne d'adoption a décidé de changer d'orientation après avoir travaillé dans l'industrie. Elle a trouvé sa voie auprès d'un berger des Alpes et en septembre, elle sera à la tête d'un troupeau de 150 agnelles solognotes.

C'est une race locale et rustique qui produit une viande goûteuse. Laetitia proposera sa viande sous forme de caissettes ou



pour la restauration locale et espère aussi convaincre plusieurs bouchers du secteur de commercialiser ses animaux. La race solognote est aussi connue pour aimer brouter dans les espaces humides et pauvres. Le troupeau de Laetitia se déplacera régulièrement pour faire de l'éco-pâturage sur les bords de Loire, dans des terrains communaux ou autour d'entreprises locales.

Les deux exploitantes ont récemment lancé chacune une étude de marché pour préparer la commercialisation de leurs produits, retrouvez-les sur le site internet de la ville à l'adresse suivante :

www.beaugency.fr/actualite/agricultrices



LES CONSEILS DE QUARTIER REMODELÉS

La nouvelle municipalité reconduit les conseils de quartier, mais en modifiant leur mode de fonctionnement pour les rendre plus participatifs et permettre véritablement aux habitants de se saisir des enjeux qui les concernent.

Renforcer l'écoute et assurer un meilleur suivi des propositions : ce sont les deux axes fixés par la nouvelle municipalité pour redonner vie aux conseils de quartiers et les rendre plus attractifs. En effet, ce dispositif de participation citoyenne avait pu s'essouffler parfois faute de voir les projets concrétisés ou simplement étudiés. La nouvelle municipalité souhaite y remédier en modifiant en profondeur le pilotage des conseils de quartiers.

« Nous allons replacer l'écoute au cœur des réunions, il ne s'agira pas de présenter un bilan des actions de la mairie, mais de faire émerger les besoins des habitants et de travailler ensemble pour rechercher des solutions. »

explique le nouveau conseiller municipal Yves Froissart, en charge de la coordination des différents conseils. Il s'agira de valoriser la connaissance que les habitants ont de leur quartier, mais aussi leurs envies d'agir.

Construire avec les habitants

« Tous les projets ne reposeront pas sur les services municipaux. Certaines actions, comme une fête de quartier ou de l'entraide entre voisins, se feront d'abord avec les habitants. »

Cela impliquera aussi que les conseils de quartier puissent se réunir à des rythmes différents selon les secteurs en fonction des projets en cours. Les nouveaux conseils de quartier viseront à renforcer le lien entre les habitants d'un même secteur et à leur donner envie d'agir ensemble pour le bien commun. Les services de la ville viendront en appui pour travailler la faisabilité des projets plus importants.

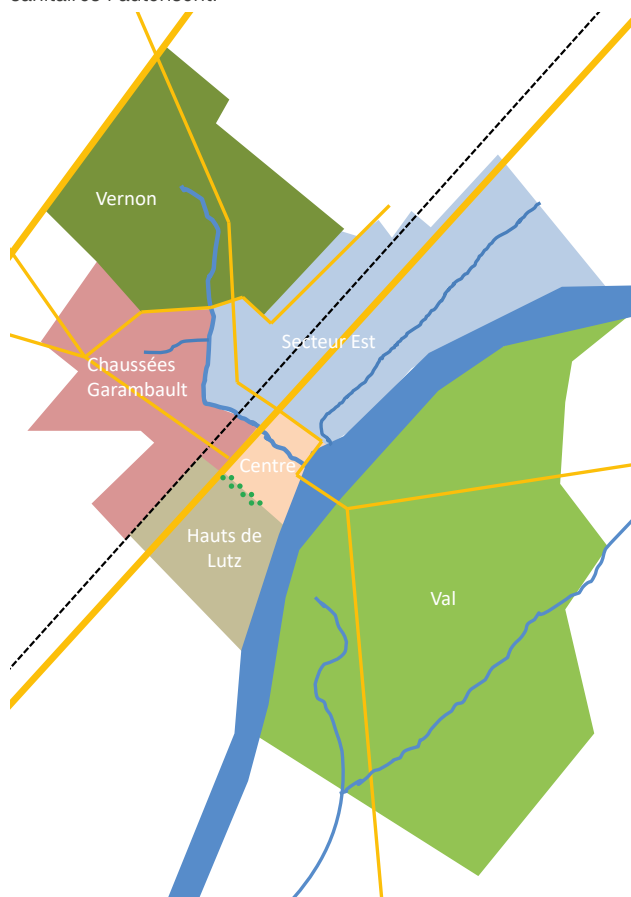
Le suivi des demandes d'intervention diverses continuera bien évidemment. Mais pour s'assurer que les demandes de propositions seront vraiment suivies d'effets, ou à minima de réponse, des conseillers référents de quartiers vont être nommés

en février parmi les élus. Ils s'engageront à assurer une présence régulière dans les quartiers concernés et à tous les conseils de quartier. Ils seront ainsi des interlocuteurs privilégiés pour les demandes des habitants.

Les conseils de quartiers pourront être consultés par la municipalité sur les projets d'aménagement ou actions municipales impactant directement le secteur concerné. Les élus veulent s'appuyer sur l'expérience et la connaissance du terrain des habitants du quartier pour répondre au mieux à leurs besoins.

Les contours des quartiers ont été légèrement redéfinis (cf carte) et un secteur a été créé pour la partie de la ville située au sud de la Loire et qui présente des besoins sensiblement différents du reste de la commune.

Les premières réunions sont prévues en mars si les conditions sanitaires l'autorisent.



LA MAIRIE CONSULTE LES HABITANTS SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PLEIN AIR

La nouvelle municipalité veut imaginer une ville plus propice aux activités d'extérieur pour offrir des alternatives aux activités passives sur écrans et permettre aux jeunes et aux familles de se divertir de façon plus saine.

Pour Cassandra Meunier, adjointe en charge de l'Éducation, de la Jeunesse, de la Petite Enfance et de l'Hygiène numérique, le développement de ce projet est une priorité.

« Aujourd'hui, beaucoup de familles s'inquiètent de la place croissante que prennent les écrans dans leur vie » alerte l'élue. Face à ce constat, la nouvelle municipalité va se doter d'un plan d'actions pour promouvoir les activités pour les enfants, et en particulier celles en lien avec la nature et l'exploration.

La nouvelle municipalité va aussi développer l'offre « jeune public » dans la programmation culturelle de la ville, pour proposer par exemple du théâtre ou des

expositions à destination des jeunes et des familles.

Proposer des solutions alternatives aux familles

Les équipements de plein air sont une priorité du projet municipal. Pour les enfants, les adolescents ou les adultes, cela permet de pratiquer des activités physiques. Ce sont aussi des lieux qui favorisent le lien social. Ils invitent au partage et à la rencontre entre voisins.

Depuis le mois de décembre, la municipalité consulte les habitants sur les aménagements à réaliser en matière d'aires de jeux et équipements de plein air. Un questionnaire en ligne est accessible jusqu'au 15 février. Le questionnaire

s'adresse aussi aux adolescents, adultes et seniors qui peuvent donner leur avis sur l'implantation de nouveaux équipements sportifs et de plein air adaptés à leur âge dans une partie dédiée.

Enfin, les élus ont invité les familles sensibles aux dangers des écrans à partager leur expérience par email à communication@ville-beaugency.fr en vue de la confection d'un recueil d'idées à destination de tous les parents balgentiens.

Vous pouvez participer à l'enquête jusqu'au 15 février :

www.beaugency.fr/projetjeunes





LE PLAFOND DE L'ABBATIALE RÉVISÉ

Début octobre, un petit bloc de plâtre est tombé du plafond de l'abbatiale. Par précaution, l'édifice a été fermé pendant un mois pour procéder à la vérification et à la réparation de la voûte.

Accéder à la voûte pour pouvoir procéder à son inspection n'est pas une chose facile. Mais la municipalité a bénéficié de l'aide d'un entrepreneur balgentien, Cyril Colas, qui a utilisé un drone pour aller filmer au plus près les différents éléments de la voûte. Ceci a permis de détecter les blasons situés aux clés de voûtes, qui étaient fragilisés

Le chauffage à remplacer

Parallèlement, les services ont procédé à plusieurs tests pour identifier les causes de la panne de chauffage qui dure depuis plus de deux ans. Devant l'impossibilité de réparer, un nouveau système de chauffage devra être installé.

Inspection par drone

Une nacelle-araignée de 26 mètres de haut a été louée par la Ville pour que les agents des services techniques puissent aller épurer et consolider un à un les blasons. Ils ont également procédé à une inspection minutieuse de la voûte en bois située au-dessus de la nef. L'église a été rouverte à la Toussaint.

Une discussion a été ouverte avec l'Architecte des Bâtiments de France. Son accord est nécessaire pour pouvoir engager des travaux. Une subvention a par ailleurs été demandée à l'Etat.

BEL AIR HORS D'EAU

La toiture du gymnase sera réparée.

Le nouvel adjoint aux Travaux et aux Sports, Franck Giret, a fixé comme objectif d'assurer un entretien régulier des équipements sportifs de notre ville et de solutionner progressivement les troubles récurrents qui affectent plusieurs bâtiments.

Le gymnase de Bel Air qui subissait régulièrement des infiltrations d'eau sera traité en février 2021. De nouvelles fenêtres de toit vont donc être posées et des réparations de toitures seront effectuées. Certaines vitres fissurées seront également remplacées à cette occasion.



LE MAIL PARTIELLEMENT INTERDIT AU STATIONNEMENT

La ville a missionné une paysagiste historienne pour réhabiliter le Grand Mail. De nombreux arbres sont à abattre, une réflexion complète sur le Mail est engagée.

La situation était connue des équipes municipales qui se sont succédées. Plusieurs diagnostics sanitaires avaient montré que de nombreux arbres étaient malades. Mais jusqu'à présent, il n'avait été réalisé que des abattages ponctuels et les arbres supprimés n'étaient pas remplacés. Or, le nombre d'arbres malades augmente chaque année et remet en cause l'intégrité et la qualité paysagère reconnue au niveau national de ce site classé.

La situation est particulièrement marquée dans la rangée sud, où la présence du parking crée un îlot de chaleur urbain qui favorise le développement de certains champignons et parasites qui attaquent les tilleuls. Les tailles successives, avec des méthodes changeantes selon les époques, et le compactage du sol lié au stationnement ont aussi fragilisé les arbres. Lorsque les maladies se développent, des insectes s'y installent et accélèrent l'affaiblissement des tilleuls. Plusieurs ont aujourd'hui leur tronc miné. En cas de choc ou de fort coup de vent, ils risquent de casser.

Cette situation a conduit le Maire à interdire le stationnement et la circulation sous les arbres malades pour éviter tout accident. Une demande d'abattage a été adressée au Ministère de la Culture. L'architecte paysagiste, Elisabetta Cereghini, travaille avec les services et les élus pour redonner au Mail toute sa magnificence.



UNE NOUVELLE PISTE CYCLABLE JUSQU'À TAVERS

C'était une priorité exprimée par les balgentiens. L'amélioration de la liaison entre Beaugency et Tavers est en bonne voie.

Les liaisons douces sont une des priorités de la nouvelle municipalité. L'adjointe à l'Environnement, Florence Naizot, et la conseillère déléguée aux Liaisons douces, Stéphanie Maigret, ont repris dès leur arrivée le projet initié avec des habitants en 2017. La création d'une voie douce le long de la nationale pour rejoindre Tavers au plus court depuis les quartiers nord de Beaugency et la gare a été jugée prioritaire par le nouveau Maire Jacques Mesas qui a trouvé un accord avec le Maire de Tavers. Chaque commune prend en charge les travaux sur son territoire, mais la commune de Beaugency pilote le projet grâce à ses services

techniques. La création de cette piste sera aussi l'occasion de réaménager et végétaliser notre entrée de ville pour la rendre accueillante et d'organiser le stationnement sur les trottoirs de l'avenue de Blois.

D'un coût de 250 000 € HT, le projet bénéficie déjà d'une subvention de 56 000 € du Conseil départemental du Loiret et une aide de l'État a aussi été demandée.

Les réflexions se poursuivent pour mailler la ville en liaisons douces et réfléchir aux jonctions avec les communes alentours.



LES RIVES DE BEAUGENCY : DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS EN 2021



Le site accueille chaque année de nombreux visiteurs dans ses allées. Pour eux, les panneaux de découverte du site seront renouvelés en 2021.

Pour les plus volontaires, Franck Duvigneau, conservateur bénévole, propose des balades nature qui permettent d'aller à la rencontre de la biodiversité balgentienne préservée en bénéficiant des conseils d'un expert. En période de crise sanitaire, elles ont rencontré un vif succès en 2020. De nouveaux rendez-vous sont programmés en 2021 dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil départemental du Loiret.

Inscrivez-vous dès maintenant sur www.cen-centrevaldeloire.org.

Chouette, une balade nocturne !

13 mars à 19h00

Gratuit

Dans le cadre de la Nuit de la Chouette, laissez-vous envelopper par la nuit et venez découvrir dans le silence feutré des Rives de Beaugency.

Inscription obligatoire avant le 12 mars à midi.



J'ai la dent, mais pas queue...

10 avril à 20h00

Gratuit

Emblème de la Loire sauvage, le Castor reste pourtant très discret, venez essayer de l'observer sur les Rives de Beaugency.

Inscription obligatoire avant le 9 avril à midi.



Prévoir chaussures de marche, vêtements adaptés, lampe torche et jumelles
Renseignements 02 38 59 97 29.

Crédits photos : Martial Queyrie - François Hergott - Cen CVL

L'AGORA FLEURIRA AU PRINTEMPS

La municipalité souhaite végétaliser davantage notre commune. Le parvis de l'Agora, livré en 2018, va prochainement accueillir arbres et fleurs pour embellir cet espace et créer de l'ombrage.



Ce réaménagement veut faire du parvis de l'Agora un jardin où il fait bon vivre. Des fleurs seront plantées sur une surface de 100 m² environ, pour créer une vague de couleurs au printemps. Des rosiers grimpants et odorants iront conquérir la structure métallique pour offrir une zone d'ombre en été. Et plusieurs arbustes choisis pour leur fleurissement seront plantés (Malus, Pyrus, Tilleuls). Les espèces ont été sélectionnées pour se marier entre elles et être

adaptées à leur environnement et au réchauffement climatique. Ce projet fait partie intégrante d'un vaste programme de gestion différenciée des espaces verts visant à privilégier les pratiques écologiques et durables. L'ensemble des plantations seront réalisées en régie par le service Espaces verts, permettant de limiter le coût du projet à 6 000 € environ.

TRI DES EMBALLAGES : ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

A compter du 1er mars 2021, les règles de tri évoluent : vous pourrez déposer tous vos emballages plastiques dans le bac de tri au couvercle jaune.

Grâce à la modernisation du centre de tri des déchets de Saran, auquel est rattachée la communauté de communes des Terres du Val de Loire, il va désormais être possible de recycler un plus grand nombre de déchets. Cela débute dès le 1er mars 2021.

En pratique, ceci va permettre de mettre dans votre bac jaune TOUTS les emballages plastiques quels qu'ils soient : pot de yaourt, barquettes de plats préparés ou de viande, plastiques souples et blisters, barquettes de margarine...

Ils vont rejoindre les emballages métalliques (les boîtes de conserves et bouteilles en métal, mais aussi les plus petits comme les capsules de café), les cartons et briques alimentaires et les bouteilles plastiques.

Des bacs jaunes plus grands

Pour rappel, les papiers et le verre sont à déposer dans les points d'apport volontaire. Avec ces nouvelles règles, la part des déchets triés par les habitants va augmenter.

Pour les familles de 4 personnes et plus, un remplacement du bac jaune par un modèle plus grand peut donc être demandé auprès de la Communauté de communes au 02 38 44 59 35.

Cette évolution conduira d'ici quelques années à diminuer le nombre de collectes des bacs noirs, à une seule fois par semaine sur Beaugency, comme c'est déjà le cas sur le reste du canton. Pour rappel, les bacs jaunes sont désormais collectés les jeudis des semaines paires.

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES REVIENT EN 2021

En raison du confinement, le concours des Maisons fleuries n'a pas eu lieu en 2020. Cette année, il revient. Inscrivez-vous de février à mai.

La Ville organise chaque année un concours de Maisons Fleuries en partenariat avec la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret. Un jury communal arpentera les rues de la commune en juin pour désigner, parmi les candidats, les lauréats qui seront récompensés et ceux qui pourront représenter la ville au concours départemental.

Vous pouvez candidater pour votre jardin, la végétalisation de votre façade ou une simple bande verte le long du trottoir. Le concours est ouvert aux habitants, commerçants et écoles. Toutes les initiatives qui rendent notre ville plus fleurie et plus belle sont encouragées.

Inscriptions en mairie,
bjavoy@ville-beaugency.fr
ou 02 38 44 50 01 (tapez 1)



L'ÉCOLOGIE S'EST INVITÉE À LA MAISON DE LA JEUNESSE

Tout au long de l'année 2020, le service Jeunesse a décliné un projet d'animation autour du thème « Sauvons notre planète ». Plusieurs actions ont permis de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement à travers des projets fédérateurs.

Le mercredi 25 novembre dernier, les enfants ont participé à la création d'un espace écologique au sein de la Maison de la Jeunesse. Avec l'aide d'agents du service des espaces verts, ils ont planté plusieurs arbres fruitiers qui composeront un verger pédagogique. Le choix des arbres a été effectué pour des espèces non allergènes et adaptées à la présence régulière d'enfants. Des récupérateurs d'eaux vont être installés pour faciliter l'irrigation de ces arbres.

Ce verger vient compléter le potager sur lequel les jeunes travaillaient depuis plusieurs mois. Avec une mare et un poulailler en cours de réalisation, ceci constituera un véritable espace écologique pour l'éducation des enfants. Ces aménagements ainsi conçus et entretenus favorisent la découverte, la compréhension et le respect de notre environnement. Placés au contact de la faune et la flore au travers de plantations, mais aussi des réalisations artistiques (comme un lit végétal), de jardinage et autres activités ludiques et créatives en lien avec la nature, les jeunes ont tout le loisir de s'exprimer, partager, découvrir et devenir de jeunes citoyens écoresponsables !



INSCRIPTIONS SCOLAIRES C'EST MAINTENANT !

Si vous avez un enfant né en 2018 ou si vous venez d'emménager sur la commune, vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant dans une école maternelle ou élémentaire de Beaugency.

• S'inscrire dans une école publique :

Les inscriptions d'effectuent du 1er au 12 février 2021 au service scolaire situé à l'Agora (59 avenue de Vendôme).

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, ou l'après-midi sur rendez-vous.

Vous devrez vous munir :

- du livret de famille (ou à défaut d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant sur lequel figure l'identité des parents),
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- des pièces d'identité des deux parents de l'enfant,
- de votre numéro CAF.

i Renseignements : 02.38.46.91.30 ou affaires.scolaires@ville-beaugency.fr

• S'inscrire à l'école privée Notre-Dame :

Les inscriptions ont débuté et durent jusqu'au mois de mars.

L'inscription s'effectue directement auprès de l'établissement.

i Renseignements : 02 38 46 94 15 ou notre-dame4@wanadoo.fr

L'ÉCOLE DES CHAUSSÉES PLUS VERTE

La ville procède en deux phases au renouvellement de nombreuses huisseries de l'école des Chaussées. Une nouvelle tranche de travaux est prévue au printemps. Une haie sera aussi plantée avec les enfants.

Une première tranche de remplacement des baies vitrées a été réalisée durant les vacances de la Toussaint afin d'améliorer le confort et la sécurité des bâtiments et de réaliser des économies d'énergie. Elle représentait un investissement de 90 910 € HT et a bénéficié d'une subvention de 47 250 €. La Ville doit réaliser une seconde tranche de travaux au printemps. De nouvelles baies vitrées vont être remplacées, pour un coût estimé de 153 900 € HT. Ceci permettra de finaliser cette opération. Le remplacement de ces portes permet également la mise en accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées.

Une haie champêtre

Le 22 mars prochain, à l'occasion de la Journée internationale des Forêts, les élèves de l'école élémentaire, aidés des agents du service espaces verts, planteront une haie colorée et champêtre le long de la clôture, coté champs. Ces arbustes d'essences locales et rustiques apporteront fleurs, fruits et baies comestibles aux oiseaux. Ils favoriseront la biodiversité et constitueront une barrière pour le vent et le bruit.



UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE POUR LE COLLÈGE ROBERT GOUPIL

Depuis le 4 janvier, les élèves du collège Robert Goupil disposent d'un nouveau réfectoire entièrement neuf. C'est l'achèvement d'un chantier qui avait débuté en juillet 2019.

Le Conseil départemental du Loiret a investi 4,6 millions d'euros HT pour améliorer les conditions de vie des collégiens de Beaugency. Les locaux de l'ancien restaurant scolaire étaient devenus inadaptés en termes de surface et d'accès. Le Département a donc lancé leur restructuration en construisant un nouveau bâtiment d'une capacité de 600 repas. Il s'organise sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée on trouve les réserves de la cuisine, les locaux destinés aux agents de restauration, et un nouveau bloc sanitaire pour les élèves. À l'étage, il y a les cuisines, la laverie et les salles à manger. L'ensemble des équipements de restauration ont été renouvelés à cette occasion.

Pendant toute la durée des travaux, un restaurant provisoire en Algeco était installé sur le parvis du collège. Son démontage a eu lieu mi-janvier. De nouveaux arbres seront plantés sur le parvis en remplacement de ceux qui ont été abattus.

Jeudi 7 janvier, le Maire, Jacques Mesas, et l'adjointe à l'Education, Cassandre Meunier, ont visité le site à l'invitation du Président du Conseil départemental du Loiret, Marc Gaudet, et en présence de plusieurs élus départementaux. Ils ont remercié le département pour cet investissement important. Une réflexion est désormais en cours pour rénover la cour du collège.

UN NOËL SOLIDAIRE À LA RÉSIDENCE LES BELETTES

La vie de la résidence pour personnes âgées des Belettes est, comme ailleurs, adaptée pour tenir compte des règles sanitaires. Mais les visites familiales ont pu être maintenues et nos aînés ont bénéficié d'animations et d'un bel élan de solidarité

La vie au sein de la résidence continue malgré les restrictions. Les visites des familles sont conservées dans une salle dédiée. En revanche, les sorties collectives sont annulées et les déplacements pour les courses sont réduits. Les repas collectifs sont maintenus avec un protocole sanitaire strict. Grâce à la vigilance de tous, aucun cas de COVID n'a été déclaré dans l'établissement qui accueille une soixantaine de personnes âgées autonomes.



Les agents s'investissent fortement pour maintenir le lien social. Des animations sont proposées, réservées aux seuls résidents, en respectant les gestes barrières. Un repas de Noël a été organisé et les aînés ont reçu de nombreux gestes de solidarité des plus jeunes.

Par exemple, dans le cadre de leur action « Un Noël solidaire pour la Maison de la Jeunesse », les enfants du centre de loisirs ont réalisé 30 petites compositions florales pour les offrir aux locataires des Belettes et égayer la résidence.

Les élèves de l'école Notre-Dame de Beaugency ont préparé de jolies cartes de vœux. Chaque année, un temps d'échange

autour de chants et d'un goûter est organisé entre l'école et la résidence. Cette année, la rencontre a eu lieu en visio-conférence.

Le Rotary Club Beaugency-Meung a offert des produits cosmétiques aux résidents et au personnel.

Enfin, les élèves de l'école municipale de musique ont réalisé un film musical. Une projection a eu lieu dans la grande salle de la résidence. Ce fut un doux moment pour nos anciens.

Toutes ces initiatives ont permis aux résidents de partager des moments de convivialité dans le respect des mesures sanitaires.

PERSONNES ISOLÉES : AIDEZ-NOUS À LES RECENSER

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

Le demandeur :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../.....

En ma qualité de (Lien avec l'intéressé) :

SOLLICITE L'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF DE :

Nom : Prénom :

Adresse:

..... date de naissance :/...../.....

Téléphone:/...../...../...../.....

FORMULAIRE À RETOURNER EN MAIRIE 20 RUE DU CHANGE
OU AU CCAS 59 AVENUE DE VENDÔME - 45190 BEAUGENCY

Le Centre communal d'action sociale tient un registre des personnes isolées ou fragiles. Un important travail de mise à jour de ce registre a été lancé par Magda Grib, adjointe à la Santé, aux Séniors et aux Solidarités.

Afin de lutter contre l'isolement, les équipes du pôle Solidarités pourront ainsi mieux contacter les personnes inscrites sur le registre afin de s'assurer qu'elles se portent bien et de répondre à d'éventuels besoins. Pour vous-même ou en tant que voisin, enfant ou ami, vous pouvez inscrire via ce formulaire toute personne âgée, handicapée ou vivant seule susceptible d'avoir besoin de nos appels.



LE LAB'O DES POSSIBLES MISE SUR LA SOLIDARITÉ ENTRE HABITANTS

Au sein de l'Agora, il y a un espace de proximité ouvert à tous les habitants : le Lab'O des possibles. Dans ce laboratoire, on fabrique du lien social et on imagine des projets. Et pendant le confinement, les initiatives se sont poursuivies et même amplifiées.

En premier lieu, les trois agents du centre social ont été mobilisés pour appeler les balgentiens inscrits sur le registre communal des personnes isolées ou vulnérables. Ces échanges téléphoniques ont permis d'identifier les personnes qui souhaitaient être soutenues pendant cette période de crise et de rechercher des solutions.

Calendrier de l'avent inversé

Pendant le reconfinement, l'équipe a aussi maintenu le lien avec les habitués du centre par une lettre électronique hebdomadaire partageant photos, astuces et informations. Certains habitants ont pu participer à des projets solidaires de chez eux : un drive et une boîte aux lettres avaient été installées à l'Agora pour permettre les échanges et dons en toute sécurité. Le troc de livres ou de jeux, de laine ou tissu, d'outils de bricolage s'est organisé entre confinés.

Des projets ont aussi vu le jour pendant cette période. Le 4 décembre à l'Agora, une vente d'objets fabriqués par les habitants a été organisée au profit du Téléthon. Des tricotés ont été réalisés à destination

des résidents de l'EHPAD Lour Picou. Et la chaîne de masques, en partenariat avec les Ateliers LigéteRiens, a permis de confectionner plus de 160 masques pour des enfants scolarisés à Beaugency.

Le labo a aussi organisé une collecte de boîtes à dons avec le projet « Calendrier de l'Avent inversé ». Le principe de cette action solidaire était de penser aux autres en choisissant chaque jour un présent à offrir à une personne en situation difficile, et en déposant ces objets et des messages dans une boîte décorée. Une soixantaine de familles ont créé leur boîte, et 17 ont été réalisées par les enfants du service jeunesse. Au total, plus de 80 foyers ont ainsi pu recevoir une boîte cadeau garnie pour Noël.

Une exposition de photos

Le traditionnel temps fort du centre social, la Fête de Léon, n'a pas pu se tenir. Un « mur de sourires » est venu le remplacer, sous forme d'une fresque exposée tout le mois de décembre dans l'Agora.

« PROMENEURS DU NET » POUR ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS

Les promeneurs du net sont des éducateurs qui assurent chaque semaine des permanences en ligne, sur les réseaux sociaux notamment. Leur objectif : aller directement sur internet pour répondre aux préoccupations des jeunes balgentiens, les conseillers et les accompagner dans leurs projets, mais aussi réaliser de la prévention auprès des jeunes.

Lucile Bourreau, animatrice du PAJ, assurait déjà cette mission sur Beaugency. Elle sera désormais complétée par Halima Benkada, animatrice du Point Info Jeunes, qui pourra conseiller les jeunes sur leurs projets d'orientation, de formation, de mobilité en plus de l'accueil qu'elle réalise déjà à l'Agora chaque semaine.



Le repas de l'Âge d'or est reporté et les activités du pôle retraités sont suspendues en raison de la crise sanitaire. Ces rendez-vous reviendront dès que les conditions seront plus favorables.

IL Y A 150 ANS... BEAUGENCY, THÉÂTRE DE LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE

En 2020 et 2021, nous célébrons le 150ème anniversaire de la guerre qui opposa la France au Royaume de Prusse. Un conflit qui s'est en partie joué dans le Loiret et Beaugency fut un des théâtres de la bataille.

Le conflit débuta dans l'Est de la France durant l'été 1870. Le 2 septembre, l'Empereur Napoléon III était battu et capturé à Sedan avec son armée, précipitant la chute du Second Empire et ouvrant la voie à la proclamation de la III^{ème} République. Les armées prussiennes fondirent alors sur Paris et la vallée de la Loire.



LA DESTRUCTION DU PONT DE BEAUGENCY

En septembre 1870, le Préfet du Loiret demanda aux habitants de la rive droite de la Loire de se réfugier sur la rive gauche devant l'avancée des envahisseurs. **Le 20 septembre**, le général Peytavin, qui commandait une partie des troupes françaises, demande de faire détruire les ponts d'Orléans, de Meung-sur-Loire et de Beaugency dès que l'ordre en serait donné pour bloquer l'avancée ennemie. Cette mesure fut contestée par le maire de Beaugency et par les habitants mais néanmoins exécutée **le 21 septembre** dans la matinée, après le passage des dernières voitures sur la rive gauche. L'explosion des mines posées sur l'arche marinière du pont brisa quelques fenêtres de l'église et des maisons voisines... On finit le travail en sciant les chaînes de fer de l'arche et le plancher termina dans la Loire. Cette destruction d'une des principales artères de la commune impacta fortement la vie économique et causa le mécontentement de la population, d'autant qu'il était possible aux troupes ennemies

de passer la Loire à gué... **Le 9 octobre**, la commune fut autorisée à faire construire à sa charge une passerelle provisoire, à condition de la démonter au premier ordre donné par l'armée. Pour pouvoir avancer les sommes liées à la construction, le Conseil municipal se prononça **le 14 novembre 1870** pour la mise en place d'un droit de péage. Les travaux débutèrent **le 24 novembre** mais l'échafaudage dut finalement être retiré avec l'arrivée du froid et des glaces. **Le 22 avril 1871**, la passerelle fut livrée et le péage instauré. Suite à une pétition des habitants de Beaugency, il fut supprimé un mois plus tard sur décision du ministre des travaux publics qui s'engageait à mettre à disposition « les crédits nécessaires pour désintéresser la ville de Beaugency ». Il faudra attendre **novembre 1873** pour qu'une arche métallique soit reconstruite par le département.

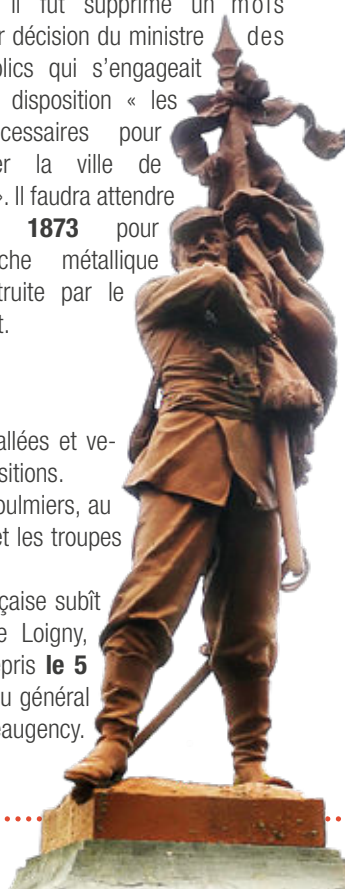


Télégramme donnant ordre de faire sauter le pont de Beaugency, Archives municipales de Beaugency.

L'ARRIVÉE DES PRUSSIENS À BEAUGENCY

Après la chute d'Orléans **le 11 octobre**, les Prussiens arrivèrent à Beaugency **le 13 octobre**. Le maire, prévenu de leur arrivée, se rendit avec quelques élus auprès de leur commandant à l'entrée de la ville. Près de trois cents fantassins et cavaliers étaient là. S'il expliqua que la Ville était encore déterminée à se battre un peu plus tôt, il avait eu vent de mauvaises nouvelles d'Orléans et Meung. Pour éviter des risques inutiles et pour la sécurité des habitants, il se résigna à obtempérer, sans complaisance néanmoins, et demanda qu'aucune violence ne soit commise à l'encontre de la population. L'armée exigea que toutes les armes de la ville lui soient remises. Après négociations, les habitants obtinrent le droit de conserver leurs fusils de chasse. Pendant les semaines sui-

vantes, Beaugency allait subir les allées et venues des forces armées et les réquisitions. Suite à la victoire des Français à Coulmiers, au nord de Meung, Orléans fut libéré et les troupes ennemies reculèrent en Beauce. Mais **le 2 décembre**, l'armée française subit un revers décisif à la Bataille de Loigny, près de Patay. Orléans fut alors repris **le 5 décembre** et l'armée de la Loire du général Chanzy se replia en partie près de Beaugency.





Carte postale du pont de Beaugency en 1902, Archives municipales de Beaugency.

LES COMBATS DU 7 AU 10 DÉCEMBRE 1870

Le 7 décembre, des canons ont retenti en direction de Meung et des premiers affrontements ont eu lieu entre une division française menée par l'amiral Jauréguiberry et les Prussiens.

Le 8 décembre, les combats s'engageaient derrière Cravant. À Messas, des hameaux furent pillés et des habitations où les soldats français s'étaient positionnés furent brûlées. Le même jour, les Prussiens s'emparèrent aussi de Vernon que les troupes françaises durent évacuer suite aux menaces ennemies de bombarder la ville « à outrance » si elles ne quittaient pas les lieux.

Le bombardement de Beaugency commença dans l'après-midi, la population se réfugia dans les caves. De nombreuses ha-

bitations et bâtiments furent endommagés (presbytère, gendarmerie, dépôt de mendicité, église...). Le couvent des Ursulines qui accueillait de nombreux blessés des deux camps fut lui aussi sévèrement touché par des obus.

Le 9 décembre, les combats et bombardements se poursuivirent aux alentours de Beaugency. Les Prussiens occupent les actuelles avenues de Blois et de Vendôme et la rue Croix-Nas. Le soir, ils s'installèrent dans la ville, occupant de force les maisons et se livrant à de nombreux pillages. **Le 10**, l'armée française fit retraite vers Avaray, laissant la ville au pillage des prussiens.

Le 11 décembre, les troupes ennemies quittaient Beaugency, laissant une garnison permanente pour garder la ville.

LE PRINCE DE PRUSSE À BEAUGENCY

Le 12, le prince Frédéric-Charles de Prusse fit étape dans notre ville avec ses officiers d'état-major et de nombreuses troupes. Les témoignages d'époque racontent qu'il dîna au Café du Commerce (actuel Crédit Mutuel) et passa la nuit à Beaugency. Le lendemain, il reprit la route pour Blois avec ses hommes. La Ville se rendit dans la journée.

Les mois qui suivirent, la vie reprit son cours à Beaugency en cohabitation avec l'ennemi. La lente retraite de l'armée de La Loire se poursuivit progressivement jusqu'en Mayenne et fut ponctuée d'affrontements violents

(batailles de Fréteval et Vendôme ou du Mans) jusqu'à l'armistice signé **en janvier 1871**. Une garnison prussienne occupa Beaugency jusqu'au **15 mars 1871**.

Au total, près de 400 soldats français perdirent la vie dans les hôpitaux provisoires qui avaient été installés dans la ville et furent inhumés au cimetière communal et au cimetière de Vernon. **En 1909**, grâce à une souscription du Souvenir Français un monument fut érigé dans l'actuel square du Souvenir, où se situait l'ancien cimetière.



La Société Archéologique et Historique de Beaugency (SAHB) a programmé différentes manifestations à l'occasion des 150 ans de la Guerre de 1870.

Les événements, initialement prévus en 2020, sont reportés en 2021 en raison de la crise sanitaire. A vos agendas !

► Mars 2021 :

Parution de la publication « *Baule et ses environs pendant la guerre de 1870-1871* ».

Serge Janvier, l'auteur, présente le journal tenu par un instituteur durant cette période.

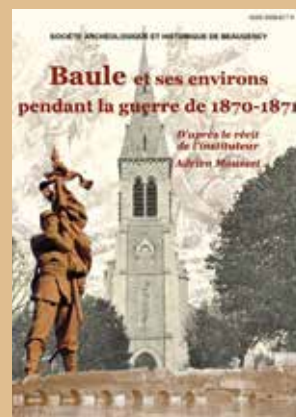
► Du 16 au 28 septembre à la chapelle Sainte-Anne :

Exposition d'un ensemble de 22 panneaux présentant les différentes opérations menées dans le canton. Les combats seront présentés au travers des différentes vitrines garnies d'objets divers (cartes, dessins...).

► Le vendredi 1er octobre, à 20 h 30 au Puits-Manu :

Conférence en deux volets :

- *L'histoire du costume à cette époque*, par M^{me} Join-Diéterle, historienne de la mode
- *Les événements balgentiens de 1870*
M. B. Chabin responsable du Musée de la guerre de 1870 à Loigny



ZOOM SUR | L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE... CONFINÉE 🔍

Pendant la crise sanitaire, l'École municipale de musique a continué son activité. Si les lieux culturels ont fermé, les enseignants ont poursuivi leur enseignement à distance et cette période particulière a fait naître de beaux projets.

L'École municipale de musique accueille 170 élèves et emploie 13 professeurs. Depuis sa reprise par la municipalité en 2004, l'école est dirigée par Maxime Alary, qui est également chef de l'orchestre d'harmonie de la Société musicale de Beaugency.

L'École de musique forme enfants et adultes aussi bien au solfège qu'à la pratique instrumentale. Des cours d'éveil musical sont accessibles dès la classe de Grande section de maternelle. L'école est installée rue Porte Tavers.

Lors des deux épisodes de confinement, elle a été contrainte de fermer ses portes. Le directeur et ses professeurs ont néanmoins su s'adapter à la situation et poursuivre les cours à distance en faisant preuve d'ingéniosité et de solidarité.

Tous les élèves inscrits en cours d'instrument, de solfège, de chorale ou d'atelier musiques actuelles ont bénéficié de cours individuels à distance via des

plateformes de visioconférence ou par téléphone. Plusieurs centaines d'heures de cours étaient assurées chaque semaine. Lors du premier confinement, Pierre Sanpéré, professeur de piano, a conçu pour ses élèves un cahier de vacances ludique pour les aider à continuer leur apprentissage à la maison. Intitulé *Le piano en vacances*, cet ouvrage a rencontré un succès dans plusieurs écoles de musique et est maintenant publié à l'échelle nationale. La Ville de Beaugency en a acheté plusieurs exemplaires pour les offrir aux jeunes pianistes de l'École de musique.

Rémi Bernard, professeur de percussions, a réalisé un projet collectif à distance. Les élèves ont participé à une vidéo alliant claviers et percussions corporelles sur le morceau *They Don't Care About Us* de Michael Jackson. Le montage final est en cours et sera prochainement diffusé en ligne.



Enfin, l'École de musique s'est mobilisée pour créer du lien auprès des personnes isolées : les élèves ont réalisé une vidéo à destination des résidents du Foyer des Belettes et de l'EHPAD de Beaugency dans laquelle ils interprètent individuellement une pièce de musique joyeuse.

Les inscriptions pour l'année 2021-2022 auront lieu

i les 1, 2 et 3 septembre de 16h à 19h30

Renseignements : 02 38 44 64 20 ou ecoledemusique@ville-beaugency.fr



L'ACCUEIL DU CINÉMA RÉNOVÉ

Le cinéma est resté fermé en raison de l'épidémie de la COVID-19. La Ville a profité de cette pause forcée pour rénover l'accueil.

Les peintures ont été refaites. Le guichet a été réaménagé afin d'être accessible aux personnes à mobilité réduite. Le matériel de projection a lui aussi bénéficié d'une révision complète, optimisant ainsi la qualité des séances et du son. Désormais, les spectateurs pourront être immergés dans une ambiance sonore diffusée en 7 points dans la salle. Le cinéma attend désormais le droit d'accueillir des spectateurs.

Cette fermeture de longue durée n'est pas neutre financièrement. La ville prendra en charge la perte d'exploitation. Elle a cependant obtenu un soutien financier du Centre National du Cinéma qui permettra d'amortir ce choc, en espérant une réouverture le plus rapide et un retour du public.

LA CRÉATION ARTISTIQUE CONTINUE PENDANT LA CRISE

Suite au reconfinement, de nombreux événements culturels ont été annulés et la programmation 2021 reste en suspens. Si la Culture est un secteur très impacté par l'épidémie, à Beaugency, on a pourtant continué à concocter des propositions culturelles en attendant des jours meilleurs...

Conférence gesticulée, une nouvelle forme d'art et d'éducation



Les conférences gesticulées sont des spectacles qui abordent, de manière humoristique, des thématiques de société pour améliorer les connaissances et la conscience du spectateur. Mais être précis, intéressant, pédagogique et drôle n'est pas toujours facile. Au cours de plusieurs sessions de septembre à janvier, Vincent Viala, artiste orléanais, et l'association l'Ardeur, ont donc accueilli à Beaugency 6 stagiaires venus de toute la France pour apprendre à maîtriser cette forme d'expression citoyenne issue de l'éducation populaire. Chacun a composé un spectacle sur l'urgence climatique, l'urgence sociale, le féminisme, la compétition sportive ou encore la vie d'un chef d'entreprise. Ils devaient les présenter au public mi-janvier. Ils devront patienter encore pour brûler les planches et éclairer les esprits.

Le colloque de Valimage... en ligne

Le 11 décembre, une journée professionnelle devait se tenir à Beaugency consacrée aux résidences d'artistes.

Elle s'est finalement déroulée en visio-conférence. A l'initiative de l'association Valimage, des associations et collectivités ont partagé leurs expériences sur cette façon d'intégrer un projet artistique à un territoire, comme cela existe depuis de nombreuses années à Beaugency avec Valimage ou Val de Lire.



pouvoir vous le présenter.

La Mairie illuminée

Enfin, compte tenu des règles sanitaires, la quasi-totalité des animations prévues pour les fêtes de Noël, à l'initiative du service culturel de la ville et du Comité des Fêtes, ont été annulées. Sauf une : la mise en lumière de l'Hôtel de Ville. C'était une première occasion pour l'artiste Jérémie Bellot, nouveau propriétaire du château de Beaugency, de faire découvrir aux habitants le mapping vidéo. En lumière et en musique, il a joué avec les formes de la façade du bâtiment pour créer une parenthèse de féerie au milieu de la crise sanitaire. Un avant-goût de ce qu'il présentera au château en 2021.



Expositions et théâtre reprogrammés

L'exposition consacrée à Michel Coste et Laëtitia Guillon à l'église Saint-Etienne avait été interrompue par le confinement. Elle a pu reprendre quelques jours en décembre. Au total, plus de 600 visiteurs ont découvert le travail de ces deux artistes balgentiens. Une seconde exposition consacrée aux marionnettes et la famille Temporal, initialement prévue à Noël, sera reprogrammée à l'été 2021. Elle présentera pour la première fois des marionnettes issues des collections du musée Vannier.

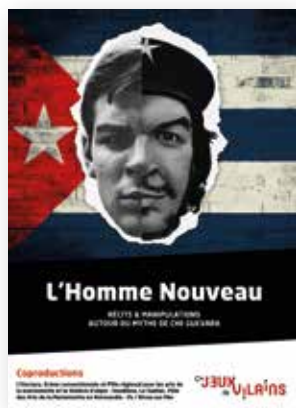
La compagnie des Fous de Bassan peaufine au théâtre du Puits Manu son spectacle *Elle de Nuit, Ailes de Jour* en attendant de

VOS RENDEZ-VOUS CULTURELS DU PRINTEMPS

Si la crise sanitaire ne nous donne pas de certitude concernant la tenue des événements programmés, la Ville et les associations balgentiennes ont néanmoins commencé à préparer plusieurs rendez-vous culturels pour le printemps. En attendant, on croise les doigts !

L'Homme Nouveau

LE 8 AVRIL



THÉÂTRE DU PUIITS-MANU

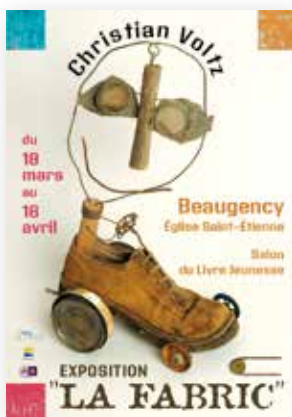
Ce spectacle vous emportera au cœur de Cuba sur les traces d'Ernesto Guevara. Au cours de ce voyage, vous découvrirez le parcours de vie de celui qui est devenu le mythique Che Guevara et en apprendrez davantage sur sa Révolution. Le Che apparaîtra sur scène pour répondre... ou pas, à de nombreuses questions sur le cheminement de cet homme finalement insaisissable... Une pièce qui associe comédiens et marionnettes.



Pôle Culturel
www.beaugency.fr
02 38 44 59 34

36e salon du Livre jeunesse avec Val de Lire

DU 18 MARS AU 16 AVRIL



ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

En raison du contexte sanitaire, le Salon de Livre ne sera désormais plus concentré sur le seul site des Hauts-de-Lutz. Les librairies, animations, ateliers, spectacles rencontres et dédicaces seront répartis sur 3 sites balgentiens : le complexe Alain Jarsaillon des Hauts de Lutz, l'Agora et le théâtre du Puits-Manu. Plusieurs événements auront même lieu à Saint-Laurent-Nouan, Baule, Meung-sur-Loire et Epieds-en-Beauce. Le programme demeure riche et varié avec les rencontres avec les auteurs et les illustrateurs, des ateliers menés par des professionnels, plusieurs spectacles et lectures de contes, des performances dessinées et des jeux et animation.

DU 9 AU 11 AVRIL



DANS TOUTE LA VILLE

Le thème de cette 36e édition « Quels chemins pour demain ? » mettra à l'honneur les albums de littérature jeunesse en lien avec la nature et les fictions qui interrogent notre futur afin de participer solidairement à sa construction. Christian Voltz, auteur, illustrateur, sera l'invité d'honneur de ce 36e salon. Une grande exposition intitulée La Fabric lui sera consacrée à l'église Saint-Etienne du 18 mars au 16 avril.

Le vendredi 9 avril au complexe des Hauts de Lutz, il sera dévoilé le lauréat 2021 du prix Jacques Asklund et du prix des Terres du Val de Loire. Vous retrouverez l'heure venue le détail de la programmation sur le site :

www.valdelire.fr

UN LONG MÉTRAGE SUR BEAUGENCY EN PRÉPARATION

Un collectif d'artistes locaux prépare actuellement un long métrage. *La Malédiction des Dunois* sera tourné essentiellement dans notre ville. La municipalité soutient ce projet et un financement participatif par les habitants est en cours.

C'est en fouillant dans la vie de Jean de Dunois, le Bâtard d'Orléans, personnage emblématique de notre ville, que Patrice Blanchard, le scénariste et réalisateur, trouva le cœur de l'intrigue. L'histoire : après un meurtre à Beaugency, une équipe de police doit, de nos jours, résoudre une enquête dont l'origine remonte au XV^{ème} siècle et déjouer ainsi les projets d'un clan mystique.

Inspiré de la vie de Jean Dunois

La réalisation de ce long métrage était un projet qu'il mûrissait depuis 2016. L'année 2020 avec son confinement et l'arrêt de nombreuses activités culturelles lui aura donné le temps de porter à terme le projet. Les premières images de la bande annonce ont été filmées en octobre sous le clocher Saint-Firmin. La ville avait sécurisé

la place pour l'occasion et mis à disposition la Glacière pour servir de loges.

Le film est porté par une petite dizaine de comédiens professionnels, essentiellement loirétains, complétés d'autant de comédiens semi-professionnels et amateurs originaires de Beaugency et des alentours. Des commerçants beaugencyens ont accepté de jouer leur propre rôle.

Un financement participatif

L'équipe doit boucler son financement. Le conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 3000 €. Une campagne de financement participatif est en ligne : tous les habitants peuvent donner au projet, avec des cadeaux en contrepartie, sur :

www.lamaledictiondesdunois.fr



PATRICE BLANCHARD, SCÉNARISTE ET RÉALISATEUR

Avec ce film, Patrice Blanchard fait une déclaration d'amour à Beaugency, sa ville d'adoption.

Originaire de Rochefort, en Charente Maritime, il y a pris ses premiers cours de chant, de danse et de théâtre. Il y a commencé sa vie professionnelle au théâtre municipal avant de rejoindre les théâtres parisiens, d'abord comme comédien puis comme régisseur.

Il a travaillé à la télévision sur Paris Première avec Laurent Baffie. Il est depuis plusieurs années régisseur du festival de Lacoste.

En 2007, il a posé ses valises à Beaugency et y a importé sa passion de l'opérette et du théâtre

comique. Avec le soutien de l'association des Tastechats, il a produit et mis en scène plusieurs spectacles d'opérettes entre 2010 et 2018, à la salle des Hauts-de-Lutz. En 2012, il a créé le festival d'humour « Le Chakiri » qui fait venir à Beaugency de nombreux artistes de stand-up habitués des cabarets parisiens. Il a été pendant plusieurs années président du Comité des Fêtes de Beaugency.

Il est actuellement directeur de production de La Fabrique Opéra Val de Loire.



LA MAIRIE VA STÉRILISER LES CHATS ERRANTS



Nous sommes tous émerveillés par ces boules de poils craquantes que sont les chatons. Mais il faut savoir mettre de côté ce plaisir et penser à leur devenir. Que deviendront ces jolis chatons une fois adultes ? Certains ont la chance de se faire adopter par des personnes responsables qui s'en occupent, mais d'autres sont abandonnés dans un refuge lorsqu'ils ont bien grandi et sont devenus un fardeau.

D'autres finissent dans la rue, affamés, malades et en proie aux bagarres. Il y en a un certain nombre dans notre ville. C'est pourquoi la mairie de Beaugency a décidé d'agir avec l'aide de l'AACE (Association d'Aide aux Chats Errants) et de la Fondation 30 Millions d'Amis afin de capturer et stériliser les chats errants de notre ville pour en contrôler le nombre.

BIENVENUE AUX BÉBÉS

OCTOBRE 2020

Anaël RASOLOMANANA
Luna ESTANG
Roywhan GERVELAS GRIACHE

Altan CASTILHO DE ALMEIDA
Victoria BALOUL

DECEMBRE 2020

Nahil KOUCHANE
Romane JAHIN
Yma ITOUA AKOGNAKOGNA
Éden LEPOT
Eyden LEGRAND MORIN

NOVEMBRE 2020

Marvyn JUILLIEN GALLET
Kléophina LECOQ HUMBLLOT
Noa DOPCHIE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

OCTOBRE 2020

Guy BONJOUR
Lucienne BALLAY veuve PINSON
Marie-Christine BOURDON épouse
BEAUVALLET
Fernande BENITO

Yvelise PENNESTRI épouse DIONNET

DECEMBRE 2020

Henri SEVELLE
Simone BAR veuve CESARO
Sylvain CHAMBON
Claudine SIMON veuve POIGNARD
Pierre CABARET
Radomir JEVREMOVIC
Marthe KURIC veuve LAINÉ
Micheline CHESNEAU veuve ROULLET
Raymond LEFOURNIER
Hubert MENEAU
Agostino ZAGO
Jeannine LECOQ veuve BADAIRE
Jean-Claude HENRY
Yvonne LE QUÉRÉ veuve FAVRAUD
Gérard MEUNIER
Ginette CHARPENTIER veuve DES-
BOEUFs

NOVEMBRE 2020

André BORÉ
Bernard BROUSSIN
Yvette HOMMET veuve GAUDRY
Jocelyne PASTOU veuve MARIAGE
Costanzo BELLAVIA
Daniel VILLERMET
Mauricette LORJOU veuve GASNIER
Christian GEORGE
Serge MOUSSET
Georgette THAUVIN veuve DUMONT
Jean RENCEN
Gérard DUPIN

HOMMAGE

Agostino ZAGO, dit « Tintin » nous a quitté, le 22 décembre dernier à l'âge de 83 ans.

Il était arrivé d'Italie avec sa famille qui fuyait le régime de Mussolini. A Beaugency, il a travaillé longtemps chez Treca. Appelé en Algérie, il prit à son retour la responsabilité de la section cantonale des Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc (CATM). Il œuvra activement auprès de ses camarades pour que l'Algérie soit considérée comme une guerre et pour que la carte du combattant soit délivrée aux appelés d'Algérie.

Il participait à l'ensemble des cérémonies patriotiques de notre ville et a pris part au projet de création du square du Souvenir avec l'ancien maire Claude Bourdin.

Agostino ZAGO avait été décoré de l'Ordre national du Mérite.

Beaugency n'oubliera pas cette figure locale, ni son imposante stature, ni son cœur très attachant et sa bonne humeur.



100% BEAUGENCY

L'équipe 100 % Beaugency vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021. En pleine crise sanitaire, nous sommes pleinement mobilisés pour que notre ville surmonte au mieux cette période.

Ces jours-ci, nous luttons pour l'ouverture d'un centre de vaccination à l'hôpital Lour Picou. Nous avons pour cela le soutien de la Communauté de communes et de Stéphanie Rist, notre députée.

Nous voulons souligner l'effort que réalisent au quotidien nos agents municipaux, notamment dans les écoles, les crèches ou

à la résidence des Belettes pour adapter leur fonctionnement aux nouvelles règles sanitaires, souvent changeantes. Leur priorité actuelle est d'accueillir au mieux nos enfants et nos aînés.

Nos commerçants, et surtout nos cafés et restaurant, souffrent de la crise. Mais depuis notre élection, nous sommes à leurs côtés pour les accompagner dans cette période difficile.

Il y a même de nouveaux commerces qui se créent à Beaugency. Un accompagnement de qualité par la mairie facilite bien des

projets. Nous le constatons et voulons en faire notre marque de fabrique. D'autres projets arrivent pour relancer notre activité économique et recréer des emplois à Beaugency.

Beaugency a du potentiel. Notre ville vient d'être labellisée « Petite ville de demain » par le gouvernement. Ceci nous permettra de bénéficier de nouvelles subventions pour relancer notre ville et la rendre plus attractive. Nous y travaillons chaque jour depuis notre élection.

VIBRER POUR BEAUGENCY

Chères Balgentiennes, chers Balgentiens, l'association 'Vibrer Pour Beaugency' et ses élus vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Puisse t-elle être celle du retour à la normale, sans la crainte quotidienne de voir des proches tomber malades de la Covid 19. Puissent tous nos lieux de rencontres conviviales ouvrir sans contrainte et nos lieux de culture nous offrir à nouveau le plaisir de vivre ensemble dans notre belle ville de Beaugency.

Yves Bachevillier et Caroline David ont

quitté le conseil municipal pour des raisons personnelles. Nous les remercions pour leur engagement. De ce fait, deux colistiers y font leur entrée : Jean Marie Langlois, bien connu des Balgentiens pour son dévouement au Comité des Fêtes et Bertrand Chabin, directeur du musée de la Guerre de 1870 de Loigny-la-Bataille. Ils prennent leurs fonctions avec la détermination de se mettre au service de la population, de défendre les intérêts de leurs concitoyens au sein d'une opposition

unie et vigilante. Nous n'avons rien oublié de nos engagements de campagne et de nos projets pour dynamiser la cité.

Dans cette période difficile, soyez assurés que l'association 'Vibrer pour Beaugency' et tous ses élus, seront à vos côtés pour aider les plus démunis, notamment lors de la campagne de vaccination qui s'annonce. Dans l'attente des jours meilleurs, restons tous prudents, respectons les mesures barrières et soyons solidaires.

BEAUGENCY AUTREMENT AVEC VOUS

2020 fût une année particulière pour tous, nos vies ont été bousculées. Mais nous avons aussi appris la solidarité et la bienveillance. N'oublions pas ces valeurs en 2021!

Souhaitons-nous surtout santé et bonheur pour nos familles, nos proches.

Il y a un an, notre collectif n'existait pas encore. 2020 aura aussi été celle d'une belle mobilisation autour d'une volonté réelle et concrète de faire vivre la démocratie, autrement, à Beaugency.

Comme nous nous y étions engagés, la gouvernance partagée existe. Gérard Cogneau a démissionné du conseil municipal. Jean-Luc Coquard sera investi prochainement, pour un an. Il travaillera

avec Stéphanie Maigret, entre autre, sur la problématique qui nous a été confiée des liaisons douces dans notre ville. Pour nous, cette thématique n'est pas qu'une question de circulation et de stationnement en centre-ville. L'enjeu est de permettre à chacun de se déplacer autrement, en toute sécurité, dans chaque quartier. Pour cela, un premier programme a été élaboré et va être mis en oeuvre. Il comprend notamment la piste cyclable et piétonne le long de la nationale, attendue depuis si longtemps.

Vous pouvez participer à nos réflexions et contribuer à faire vivre la démocratie locale. Pour cela, nous avons transformé notre collectif en association, « Vivre Beaugency Autrement » qui a pour but de soutenir

nos élus dans leur travail, mais aussi de mener ses propres initiatives. Vous pouvez nous suivre sur Facebook ou sur notre site internet. Très belle année participative !

D'autre part, l'association « Vivre Beaugency autrement » a été créée pour accompagner tous les citoyens qui le désirent à venir proposer, entreprendre et contribuer à la vie à Beaugency.

Par des actions régulières, menées sur l'ensemble des quartiers de la ville, nous échangerons et construirons ensemble Beaugency autrement.

Pour découvrir les actions à venir du collectif, pour nous rejoindre ou en savoir plus, rendez-vous sur:

vivrebeaugencyautrement.wordpress.com.

36E SALON DU LIVRE JEUNESSE

de BEAUGENCY et SAINT-LAURENT-NOUAN

9, 10 ET 11 AVRIL 2021

VAL DE LOIRE



JEANNE STACAGNE

À BEAUGENCY, SAINT-LAURENT-NOUAN, BAULE, ÉPIEDS-EN-BEAUCE, MEUNG-SUR-LOIRE

